NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR5400430 - Vallée de la Charente (basse vallée)

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 4
4. DESCRIPTION DU SITE 10
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 12
6. GESTION DU SITE 13

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR5400430

1.3 Appellation du site

Vallée de la Charente (basse vallée)

1.4 Date de compilation

30/11/1995

1.5 Date d'actualisation

09/07/2013

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Poitou-Charentes	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.poitou-charentes.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2002
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 07/12/2004
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 27/05/2009

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000020763833

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : -,98028°

Latitude : 45,92444°

2.2 Superficie totale

10723 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

32%

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
54	Poitou-Charentes

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
17	Charente-Maritime	68 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
17053	BORDS
17075	CABARIOT
17085	CHAMPDOLENT
17146	ECHILLAIS
17168	FOURAS
17171	GEAY
17004	ILE-D'AIX
17216	LUSSANT
17252	MUNG
17484	PORT-DES-BARQUES
17292	PUY-DU-LAC
17299	ROCHEFORT
17302	ROMEGOUX
17320	SAINT-COUTANT-LE-GRAND
17346	SAINT-HIPPOLYTE
17353	SAINT-LAURENT-DE-LA-PREE

17375	SAINT-NAZAIRE-SUR-CHARENTE
17387	SAINT-PORCHAIRE
17397	SAINT-SAVINIEN
17429	SOUBISE
17449	TONNAY-CHARENTE
17455	VALLEE
17463	VERGEROUX

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
1130 *Estuaires*		2790 *(26,02 %)*		M	B	B	C	B
1150 *Lagunes côtières*	X	0 *(0 %)*		P	C	C	C	C
1210 *Végétation annuelle des laissés de mer*		0 *(0 %)*		G	D			
1230 *Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques*		0,57 *(0,01 %)*		G	D			
1310 *Végétations pionnières à Salicornia et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses*		8,4 *(0,08 %)*		G	D			
1320 *Prés à Spartina (Spartinion maritimae)*		0,01 *(0 %)*		G	D			
1330 *Prés-salés atlantiques (Glauco-Puccinellietalia maritimae)*		127,6 *(1,19 %)*		G	C	C	B	B
1410 *Prés-salés méditerranéens (Juncetalia maritimi)*		3141 *(29,29 %)*		G	B	B	C	B
1420 *Fourrés halophiles méditerranéens et thermo-atlantiques (Sarcocornietea fruticosi)*		5,4 *(0,05 %)*		G	C	B	C	C
2110 *Dunes mobiles embryonnaires*		0 *(0 %)*		G	D			
2130 *Dunes côtières fixées à végétation herbacée (dunes grises)*	X	2,4 *(0,02 %)*		G	D			
3140 *Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.*		1,5 *(0,01 %)*		G	D			
3150		36,2		G	C	C	C	C

Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition		*(0,34 %)*						
3260 *Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion*		276,87 *(2,58 %)*		G	C	C	C	C
6210 *Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)*		4,63 *(0,04 %)*		G	D			
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		29 *(0,27 %)*		G	B	C	C	B
7210 *Marais calcaires à Cladium mariscus et espèces du Caricion davallianae*	X	30,6 *(0,29 %)*		G	C	C	C	C
8210 *Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique*		0 *(0 %)*		G	D			
8310 *Grottes non exploitées par le tourisme*		0 *(0 %)*	4	G	D			
91E0 *Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	X	88,57 *(0,83 %)*		G	B	C	B	B
91F0 *Forêts mixtes à Quercus robur, Ulmus laevis, Ulmus minor, Fraxinus excelsior ou Fraxinus angustifolia, riveraines des grands fleuves (Ulmenion minoris)*		106,8 *(1 %)*		G	D			
9340 *Forêts à Quercus ilex et Quercus rotundifolia*		87,57 *(0,82 %)*		G	B	C	C	C

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site						Évaluation du site			
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1041	*Oxygastra curtisii*	p			i	V	G	D			
I	1044	*Coenagrion mercuriale*	p			i	R	G	C	C	C	B

I	1046	*Gomphus graslinii*	p			i	V	G	D			
I	1060	*Lycaena dispar*	p			i	R	G	C	C	C	B
I	1083	*Lucanus cervus*	p			i	C	G	C	B	C	B
I	1084	*Osmoderma eremita*	p			i	P	DD	C	C	C	C
I	1087	*Rosalia alpina*	p			i	C	G	C	B	C	B
F	1095	*Petromyzon marinus*	c			i	P	DD	C	C	C	C
F	1099	*Lampetra fluviatilis*	c			i	P	DD	C	C	C	C
F	1102	*Alosa alosa*	c			i	P	DD	C	C	C	C
F	1103	*Alosa fallax*	c			i	P	DD	C	C	C	C
R	1220	*Emys orbicularis*	p	1	50	i	P	G	C	C	C	C
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	p			i	P	DD	C	C	C	C
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	p			i	R	G	C	C	C	C
M	1305	*Rhinolophus euryale*	p			i	V	G	C	C	B	C
M	1308	*Barbastella barbastellus*	p			i	P	DD	C	C	C	C
M	1310	*Miniopterus schreibersii*	p			i	P	DD	C	C	C	C
M	1321	*Myotis emarginatus*	p			i	P	DD	C	C	C	C
M	1323	*Myotis bechsteinii*	p			i	P	DD	C	C	C	C
M	1324	*Myotis myotis*	p			i	R	G	C	C	C	C
M	1355	*Lutra lutra*	p			i	P	DD	C	C	C	B
M	1356	*Mustela lutreola*	p			i	V	DD	C	C	C	C
P	1607	*Angelica heterocarpa*	p			i	P	G	B	B	A	A

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.

- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
A		*Triturus marmoratus*			i	P	X		X		X	
A		*Hyla arborea*			i	P	X		X		X	
A		*Hyla meridionalis*			i	P	X		X		X	
A		*Rana dalmatina*				P	X				X	
B		*Streptopelia turtur*	100	124	p				X		X	
F		*Anguilla anguilla*				P			X		X	
I		*Maculinea arion*				P	X				X	
M		*Eptesicus serotinus*				P	X				X	
M		*Myotis mystacinus*			i	P	X				X	
M		*Myotis nattereri*				P	X				X	
M		*Nyctalus lasiopterus*			i	V	X				X	
M		*Nyctalus leisleri*				C	X				X	
M		*Nyctalus noctula*				P	X				X	
M		*Pipistrellus pipistrellus*				C	X				X	
M		*Pipistrellus nathusii*				P	X				X	

M		*Plecotus auritus*				P	X				X	
M		*Plecotus austriacus*				P	X				X	
M		*Myotis alcathoe*			i	C	X				X	
M		*Pipistrellus kuhlii*				P	X				X	
M		*Myotis daubentonii*				C	X				X	
P		*Asparagus maritimus*			i	P						X
P		*Avellinia michelii*			i	P						X
P		*Bellis pappulosa*	20	200	i	P			X			
P		*Carex depauperata*		100	i	P						X
P		*Crypsis aculeata*	1000		i	P						X
P		*Gratiola officinalis*			i	P						X
P		*Limonium ovalifolium*	500		i	P			X			
P		*Lythrum tribracteatum*			i	P			X			
P		*Odontites jaubertianus*			i	P						X
P		*Oenanthe foucaudii*	10000		i	P			X	X		
P		*Phillyrea latifolia*	500		i	P						X
P		*Puccinellia foucaudii*	1000		i	P			X	X		
P		*Ranunculus ophioglossifolius*			i	P						X
P		*Vicia narbonensis*			i	P						X
P		*Milium vernale subsp. scabrum*			i	P						X
P		*Iris spuria var. maritima*			i	P						X
P		*Asparagus officinalis proles prostratus*			i	P						X
P		*Phillyrea angustifolia*			i	P						X

R		*Lacerta viridis*			i	P	X					X
R		*Podarcis muralis*			i	P	X		X		X	
R		*Coluber viridiflavus*			i	P	X					X
R		*Elaphe longissima*			i	P	X					X

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N02 : Rivières et Estuaires soumis à la marée, Vasières et bancs de sable, Lagunes (incluant les bassins de production de sel)	25 %
N03 : Marais salants, Prés salés, Steppes salées	1 %
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	2 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	2 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	58 %
N15 : Autres terres arables	5 %
N16 : Forêts caducifoliées	1 %
N18 : Forêts sempervirentes non résineuses	1 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	5 %

Autres caractéristiques du site

Site centré sur les 40 km inférieurs du fleuve Charente (en aval du barrage de Saint-Savinien). Ensemble particulièrement diversifié de milieux estuariens comprenant des vasières tidales, des prés salés, un fleuve côtier soumis aux marées, des prairies hygrophiles à gradient décroissant de salinité de l'aval vers l'amont, etc.
Le site inclut également en partie deux îles dont l'une - l'île d'Aix - offre un "résumé" des principaux habitats littoraux charentais : micro-falaises aspergées d'embruns, forêt mixte à Pin maritime et Chêne vert, dunes, prés salés, etc.
Vers l'amont, la vallée du Bruant, un petit affluent de la rive gauche du fleuve, ajoute un certain nombre d'éléments originaux propres aux petites vallées calcaires : cladiaie turficole, aulnaie fangeuse, falaises continentales et, surtout, des peuplements denses de chênaie sempervirente d'une grande signification biogéographique.

Vulnérabilité
: Les prairies naturelles aussi bien saumâtres (aval de Rochefort) que sub-dulcicoles et alluviales (amont de Rochefort), constituent un habitat essentiel pour diverses espèces de l'Annexe II de même que pour un important cortège d'espèces remarquables appartenant à des groupes très divers. Ces prairies qui représentent l'"ossature" du site (plus de la moitié de sa surface totale) font l'objet, comme toutes les prairies naturelles des marais littoraux, d'un double processus d'intensification (drainage et cultures céréalières intensives, populiculture) ou de déprise, lié aux mutations agricoles de ces 20 dernières années : quotas laitiers, chute des cours de la viande, disparition de l'élevage etc. Seules des mesures d'accompagnement de la PAC ont permis depuis le début des années 1990 de maintenir sur une partie importante du site l'élevage extensif indispensable au maintien des prairies naturelles et à la survie des riches communautés animales et végétales qui leur sont liées.
L'urbanisation (environs de Rochefort) et la réalisation d'infrastructures liées directement ou indirectement au tourisme (îles d'Aix et Madame) représentent également des menaces significatives.
Par ailleurs, les habitats de la ligne côtière sont soumis à des évènements climatiques exceptionnels (raz de marée lors de l'ouragan Martin et de la tempête Xynthia) dont l'impact, positif ou négatif, reste à évaluer.

4.2 Qualité et importance

Intérêt écosystémique exceptionnel : un des exemples les plus représentatifs d'un fleuve centre-atlantique avec de nombreuses communautés animales et végétales originales et/ou endémiques.
Intérêt phytocénotique et floristique avec la présence d'associations végétales synendémiques des rives du fleuve (Halimiono portulacoides-Puccinellietum foucaudii, Calystegio sepium-Angelicetum heterocarpae) et d'espèces endémiques strictement inféodées aux berges vaseuses des rivières soumises aux flux de marée : Puccinellia foucaudi et Oenanthe foucaudi en aval de Rochefort, Angelica heterocarpa en amont. Grand intérêt des dépressions et mares temporaires des prairies saumâtres avec des populations importantes d'espèces méditerranéennes en aire disjointe : Crypsis aculeata, Lythrum tribracteatum.

Dans la vallée du Bruant, la chênaie sempervirente (Phillyreo latifoliae-Quercetum ilicis, endémique) avec ses pelouses xérophiles enclavées (Bellidi pappulosae-Festucetum marginatae, endémique) constituent également des éléments remarquables.
Intérêt mammalogique avec la présence de la Loutre d'Europe et du Vison d'Europe. Intérêt chiroptérologique fort en termes d'habitat de chasse et du fait de la proximité de gîtes d'hibernation et de reproduction (8 espèces présentes).
Fort intérêt entomofaune avec la présence de la Rosalie des Alpes.

Sans être désigné au titre de la convention de Ramsar, le site pourrait répondre à 8 critères sur les 9 (étude menée en 2012 par la LPO France) :
- Critère 1 : La zone humide peut être considérée d'importance internationale car elle contient un exemple représentatif, rare ou unique, de type de zone humide naturelle ou quasi-naturelle de la région biogéographique concernée
- Critère 2 : La zone humide peut être considérée d'importance internationale car elle abrite des espèces vulnérables, menacées d'extinction ou gravement menacées d'extinction ou des communautés écologiques menacées
- Critère 3 : La zone humide peut être considérée d'importance internationale car elle abrite des populations d'espèces animales ou végétales importantes pour le maintien de la diversité biologique d'une région biogéographique particulière.
- Critère 4 : La zone humide peut être considérée d'importance internationale car elle abrite des populations d'espèces animales ou végétales à un stade critique de leur cycle de vie ou si elle sert de refuge dans des conditions difficiles.
- Critère 5 : La zone humide peut être considérée d'importance internationale car elle abrite, habituellement, 20 000 oiseaux d'eau ou plus.
- Critère 6 : La zone humide peut être considérée d'importance internationale car elle abrite, habituellement, 1% des individus d'une population d'une espèce ou sous-espèce d'oiseau d'eau.
- Critère 7 : La zone humide peut être considérée d'importance internationale car elle abrite une proportion importante de sous-espèces, espèces ou familles de poissons indigènes, d'individus à différents stades du cycle de vie, d'interactions interspécifiques et/ou de populations représentatives des avantages et/ou des valeurs des zones humides et contribue ainsi à la diversité biologique mondiale.
- Critère 8 : La zone humide peut être considérée d'importance internationale car elle sert de source d'alimentation importante pour les poissons, de frayère, de zone d'alevinage et/ou de voie de migration dont dépendent des stocks de poissons se trouvant dans la zone humide ou ailleurs.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	D03	Voies de navigation, ports et constructions maritimes	X	B
H	G05.11	Mort ou blessure d'animaux par collision		B
H	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)	X	B
H	I01	Espèces exotiques envahissantes		B
H	J02	Changements des conditions hydrauliques induits par l'homme		B
L	D01.02	Routes, autoroutes	X	B
L	H05	Pollution des sols et déchets solides (hors décharges)		B
M	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)	X	B
M	A03.01	Fauche intensive ou intensification		B
M	A08	Fertilisation	X	B
M	A09	Irrigation		B
M	A10.01	Elimination des haies et bosquets ou des broussailles		I

M	E01	Zones urbanisées, habitations	X	B
M	F02	Pêche et récolte de ressources aquatiques		B
M	F03	Chasse et collecte d'animaux sauvages (terrestres)		B
M	G01	Sports de plein air et activités de loisirs et récréatives		B
M	J03.01	Réduction ou perte de caractéristiques d'un habitat		B
M	J03.02	Réduction de la connectivité de l'habitat par une action anthropique (fragmentation)		B
M	K01	Processus naturels abiotiques (lents)		B
M	L02	Raz de marée, tsunamis		I

Incidences positives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A04.02	Pâturage extensif		I
H	F06.01	Site de reproduction d'oiseaux ou de gibier		B
H	G03	Centres d'interprétation		O
L	L08	Inondation (processus naturels)		B
M	A03.02	Fauche non intensive		B
M	A04.02	Pâturage extensif		B

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	46 %
Propriété d'une association, groupement ou société	4 %
Collectivité territoriale	14 %
Domaine public de l'état	35 %

4.5 Documentation

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
11	Terrain acquis par le Conservatoire du Littoral	3,1 %

15	Terrain acquis par un conservatoire d'espaces naturels	0,7 %
31	Site inscrit selon la loi de 1930	0 %
32	Site classé selon la loi de 1930	3 %
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	0 %
52	Réserve de chasse et de faune sauvage d'ACCA	2 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
38	Bois du Pré des Perrières	*	0%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation :
Adresse :
Courriel :
Organisation : DREAL Poitou-Charentes
Adresse : 15 rue Arthur Ranc 86000 POITIERS
Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom :
Lien :
http://www.pegase-poitou-charentes.fr/upload/gedit/1/Patrimoine%20Naturel/Natura/docob/FR5412025_FR5400430_synthese.pdf

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation